

L'HÉRITAGE DE HONTE

PAR CLAUDE MONTORGE

Dehors lui s'avanceront les chars des mangons illustres :

Trymalion (Nérón), dont Pétron nous a écrit les festins : l'empereur Maximin, qui mangeait soixante livres de viande par jour; Phagor, qui dévorait, devant Aurélius, un sanguin, un coquin, un monstre et qui but une pinte de vin; Domitius, l'Africain, et Andebone, roi d'Antigérope, qui pénétraient à table d'avoir trop mangé; Jules César, qui mangeait, à son déjeuner, le revenu de plusieurs provinces; Lucullus, qui dépensait cinquante mille francs en un seul repas.

Et combien d'autres !

Derrrière ces gourmets illustres, s'avanceront le clan des Romsains: Marcus Aplicius, Vitellius, Hélégabale; mais ceux-ci étaient des gourmands plutôt que des gastronomes, et quelques-uns d'entre eux, Vitellius et Hélégabale, par exemple, sont restés légendaires plutôt par leurs gloutonneries et leur voracité que par des goûts raffinés.

Puis s'avancera le cortège des vins, en passant des plissons aux sévères, des pétillants, des sautillants, des élancelants, aux majestueux, aux roulanteaux de gloire.

Puis le « Soleil », protecteur des vendanges, personnifié par le roi Soleil, qui fut un goinfre du moins, s'il ne fut pas un artiste dans les choses

de la bouche et auquel on ne peut reprocher qu'avoit préféré la quantité à la qualité...

Mais, tu ne m'écoutes pas. Je suis sûr que tu n'as pas entendu un mot de tout ce que je viens de te dire ?

Pardon-moi, mon parrain, je suis tellement préoccupé, soyons-moi indulgent ! Nous ne dormons plus ; nous ne mangeons plus, chez nous.

— Vous ne mangez plus ? Ah ! mais, alors, cela devient grave, qu'y diable, voyons, ma petite Yvonne ?

— Nous sommes sous le coup d'une accusation infamante, monstrueuse. Mon pauvre père est désempêtré ? Moi, je ne sais plus que faire.

— De quoi vous accuse-t-on ?

— D'un crime, de deux crimes. Des rochats propos circulent. Mon père est formellement désigné comme étant meurtrier de son oncle Gerlant.

— Ah ! c'est de cela qu'il s'agit ? Alors, je suis au courant. J'en informé de ces stupides cancanas qui n'ont fait hausser les épauilles, qui ferment faire le même geste à toutes les personnes de bon sens. Ces propos sont méprisables, niais et fous ; ils dérangent les bonnes personnes à la cambrée.

— Mais ils ont jeté le désespoir dans une famille et ils tuent mon père, mon frère et peut-être moi-même... C'est épouvantable.

— Mon enfant, il ne faut pas t'affruster contre tu le fais pour quelques traits fielleux.

Rouquerol prit les mains de sa nièce dans sa main gauche, les tapota amicalement avec sa main droite :

— Allons, accueille toutes les attaques avec le sourire.

Souriez, haussez les épauilles.

— Nous sommes tous écrasés de toute, d'humiliations à la seule pensée que l'on parle de nous, que quel-

que-un errent peut-être que nous sommes assassinés, des voleurs.

Rassure-toi. Calme-toi, ma petite colombe et retourne tranquillement à ton piano.

— Si j'osais, mon parrain, je vous demanderai un service ?

— Oui.

— J'ai peur que tout le monde ne hausse pas les épauilles en écoutant les vilaines potins qui courent, M. Darcey, par exemple.

— M. Darcey sait à quoi s'en tenir sur vous tous ; c'est un honnête homme, et il est intelligent.

— Je crois qu'il a interdit à sa fille de me rencontrer à cause de ces journalaises imputations.

— Qu'est-ce que tu vas t'imaginer ?

— Je suis sûre de ce que je te dis, mon parrain, et c'est cela surtout qui me fait chagrin.

L'opinion des autres me serait plus indifférente, mais celle-là... Oh !

— Eh ! bien, je verrai Darcey, j'aborderai la question.

— Oui, c'est cela que je veux assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait se rendre dans une autre direction, à Châlons, où l'on desamorcera, désirant connaître son avis sur quelques échantillons de vins fins dont il se disposerait à enrichir sa cave déplorablement dénuée.

Rouquerol était trop intéressé à ce que tous les vins contenus dans la cave de son ami fussent honorables pour désirer à lui porter son concours dans cette opération délicate et essentielle.

Dans les jours qui suivirent, il eut des occupations du même genre et moins importantes.

Cependant, il n'avait pas oublié la supplication de sa nièce, mais il se consolait en songeant que le temps n'arrange nullement les choses que nous négligeons le faire nous-mêmes.

— Je ferai ce que tu me demandes, je te le promets.

Tout de suite ?

— Oui.

Yvonne se retira, un peu allagée de son terrible tourment, et son oncle se remit à son projet de cavalcade.

Puis il se souvint que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait se rendre dans une autre direction, à Châlons, où l'on desamorcera, désirant connaître son avis sur quelques échantillons de vins fins dont il se disposerait à enrichir sa cave déplorablement dénuée.

Rouquerol était trop intéressé à ce que tous les vins contenus dans la cave de son ami fussent honorables pour désirer à lui porter son concours dans cette opération délicate et essentielle.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait se rendre dans une autre direction, à Châlons, où l'on desamorcera, désirant connaître son avis sur quelques échantillons de vins fins dont il se disposerait à enrichir sa cave déplorablement dénuée.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.

Il voulait être là pour assister au grattage, au lavage et à la suprême toilette de celui que Monselet appelle l'« animal-pol » ; pour y voir atterrir à une échelle que l'on dressera ensuite contre le pignon de la maison ; pour assister à la confection du boudin odorant, à la dissection des morceaux que l'on range dans le sac, au fond du salon, à l'exception de ceux qui sont destinés à être données en hommage aux voisins et aux amis.

Il se souvint aussi que, le lendemain, il devait être avant le jour à Bussières, dans le canton de Gravelines, où l'un de ses « Chevaliers de la

nièce » devait tuer un porc, l'avait invité à venir goûter aux mets d'Eudreuil et lui avait promis de lui réservé des grillades.

Il ne pouvait pas faire autrement que de se trouver là-bas à la pointe du jour pour entendre l'éveillé bruyant de la victime, les cris perçants qu'il lance quand il se sent blessé à mort, ses râles d'agonie, pour le voir ensuite servir de prétexte à un feu de paille qui carbonise promptement les soies de son repas.